



## FICHE OPÉRATION 8A.1

# ANIMATION, SUIVI ET COORDINATION DES ACTIVITÉS

### RÉSULTAT ATTENDU | 8

Des outils opérationnels, de coordination et d'accompagnement sont mis en place pour renforcer et pérenniser la coopération inter-PTOM et PTOM/ACP.

### ACTIVITÉ | 8A

Coordination et animation territoriales

### OBJECTIFS

Trois objectifs poursuivis sont (i) l'animation, (ii) le suivi et la coordination des activités et (iii) la communication et la capitalisation :

(i) Créer un climat favorable basé sur des relations de confiance et d'échanges apaisés ; susciter l'adhésion et mobiliser les acteurs et les partenaires du projet ; créer une vision commune du projet.

(ii) Mettre en place des instances d'échanges et de suivi des avancées du projet ; améliorer les méthodes de travail (amélioration des connaissances/perfectionnement des techniques/formations/capitalisation des expériences/développement de partenariats), effectuer le rapportage des avancées techniques et financières du thème sur le territoire.

(iii) Assurer la communication et une bonne lisibilité du projet ; valoriser le projet et capitaliser les connaissances au fur et à mesure pour assurer une pérennisation des activités.



### BUDGET

**832 850 € (99 385 441 XPF)**

ACTION	TERRITOIRE					AVANCEMENT			
	NC	PF	WF	Ptc	Rég	ENGAGÉ	EN COURS	BIEN AVANCÉ	FINALISÉ
8A.1.1	Coordination et appui à la mise en œuvre des activités du thème Pêche côtière et aquaculture	■				■	██████████		
8A.1.2	Coordination et appui à la mise en œuvre des activités du thème Pêche côtière et aquaculture		■			■	██████████		
8A.1.3	Coordination et appui à la mise en œuvre des activités du thème Pêche côtière et aquaculture			■		■	██████████		

## CONTEXTE

**PENDANT LA PROGRAMMATION DU PROJET, LES TERRITOIRES ONT DEMANDÉ QUE DES PERSONNES DÉDIÉES À PROTEGE SOIENT PLACÉES AU SEIN DES STRUCTURES THÉMATIQUES CONCERNÉES PAR LE PROJET.**

**Celles-ci sont sous autorité hiérarchique de ces structures et non pas des organisations régionales chargées de la mise en œuvre du projet.**

Ces personnes sont chargées d'assurer l'animation, la coordination et le soutien à la mise en œuvre des activités du thème Pêche côtière et aquaculture dans les trois PTOM. Pour assurer cette mission, chaque chef de file (en NC : ADECAL Technopole; en PF : Direction des Ressources Marines -DRM- et à WF : Direction des Services de l'Agriculture -DSA) a recruté et mobilisé un animateur, placé sous sa responsabilité.



**La compétence en termes de pêche côtière et d'aquaculture appartient aux provinces en Nouvelle-Calédonie, il est donc essentiel d'avoir des bons outils de gouvernance entre les différents acteurs**



## SYNTHÈSE

**E**n Nouvelle-Calédonie, un contrat signé en avril 2019 entre la CPS et la Technopole ADECAL a permis à l'animateur de prendre ses fonctions en octobre 2019. Ce poste est particulièrement important car les compétences en termes de pêche et d'aquaculture appartiennent à quatre collectivités : les trois provinces et le gouvernement. Il est donc essentiel d'avoir des bons outils de gouvernance entre les différents acteurs publics et ceux de la sphère privée (confédération des pêcheurs, transformateurs...) et associatifs.

En Polynésie française, un contrat signé en juin 2019 entre la CPS et la DRM a permis à l'animatrice de prendre ses fonctions en janvier 2020. Le chef de file étant également le gestionnaire des ressources marines, l'animatrice travaille ainsi en direct avec les différents responsables d'actions au sein de la DRM et les partenaires extérieurs (communes, direction de l'agriculture, direction de l'environnement, organismes de recherche...). Elle a démissionné en avril 2021.

À Wallis et Futuna, un contrat signé en juillet 2019 entre la CPS et la DSA a permis à l'animateur de prendre ses fonctions en octobre 2019. Il travaille au sein de la direction des services de l'agriculture, de la forêt et de la pêche. Son contrat devrait être prolongé jusqu'en septembre 2023.

De manière transversale, beaucoup d'échanges ont eu lieu lors de ce semestre. Les réunions inter-PTOM ont mobilisé les animateurs des territoires pour discuter des problématiques et des besoins spécifiques à chacun afin de travailler ensemble sur des solutions communes et adaptées à chaque territoire. Des coopérations ont été nouées dès que les intérêts étaient réciproques, partagés et que les moyens le permettaient.

## PERSPECTIVE

En Nouvelle-Calédonie, il est prévu la tenue des comités de pilotage en novembre 2021. En plus d'assurer l'animation et la coordination des 23 actions actuellement en cours, de nouvelles actions vont être lancées, notamment : le suivi participatif de la pêche de crabe de palétuvier, et des pêcheurs plaisanciers, l'étude de marché des produits marins valorisés retenus, l'installation du démonstrateur piscicole à Touho, la mise en place du projet de captage d'huîtres de roche, le lancement du projet sur une gestion optimale des fonds de bassins et la mise en place d'un

système d'information de l'observatoire des pêches côtières.

La DRM cherche à recruter une personne au profil adapté pour assurer l'animation du thème 2 en Polynésie française. La DRM envisage également de recruter une chargée de communication dédiée entièrement aux actions durables notamment en lien avec PROTEGE. Si la situation sanitaire s'améliore, il est prévu la reprise des missions pour mener à bien les actions menées dans le cadre de PROTEGE.

Le chef de file à Wallis-et-Futuna

souhaite, au cours du deuxième semestre 2021 appuyer la mise en œuvre de l'observatoire des pêches auprès des décideurs ; planifier et assister les missions à venir (atelier du pêcheur, échantillonnage biologique des poissons) ; animer la stratégie de communication et de sensibilisation ; participer aux initiatives locales : forum des métiers de la mer, fête de la science, journées nautiques, semaine de l'alimentation... et mettre en place des partenariats avec les acteurs de la région et du territoire (CPS, DRM, Provinces de Nouvelle-Calédonie, STE, CCIMA, chefferie, associations...).




Une trentaine d'actions et diverses missions sont engagées



## AVANCEMENT DES ACTIONS

### COORDINATION ET APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DU THÈME PÊCHE CÔTIÈRE ET AQUACULTURE (NC)

#### ACTION 8A.1.1


 En Nouvelle-Calédonie, le travail d'animation réalisé par le chef de file a permis de structurer significativement la gouvernance du Thème 2 par la création d'une structure dont l'objectif est de statuer sur la mise en œuvre des actions. Elle est composée de trois sous-comités de pilotage (un par résultat attendu, composés d'un représentant de chacune des collectivités mais aussi de représentants d'organisations professionnelles et d'un membre de l'Agence rurale) qui se rattachent à un comité de pilotage (composé d'un représentant de chacune des collectivités, et de membres de l'équipe PROTEGE CPS).

En Nouvelle-Calédonie, près de 100 rencontres avec les collectivités et 60 avec les organisations professionnelles ont permis d'animer les 23 actions en cours au premier semestre 2021. En termes de mise en œuvre, pour le R.A. 5 « Aquaculture », 9 actions sont en cours de réalisation lors du 2ème semestre 2020, dont 3 actions qui ont été initiées lors de ce semestre. Pour le R.A. 6 « Pêche Côtière », 11 actions sont en cours de réalisation lors du 2e semestre 2020, dont 7 actions qui ont été lancées lors de ce semestre. Pour le R.A. 7 « Valorisation des produits marins », 3 actions sont en cours de réalisation dont 2 qui ont été lancées durant le semestre. Ainsi, durant ce semestre, 10 missions en province

Nord et 2 missions en province des Îles (Maré et Lifou) ont été réalisées pour coordonner les actions et rencontrer les services des pêches des collectivités. Quelques actions de communication ont permis d'augmenter la visibilité de PROTEGE et du THEME 2 en NC.

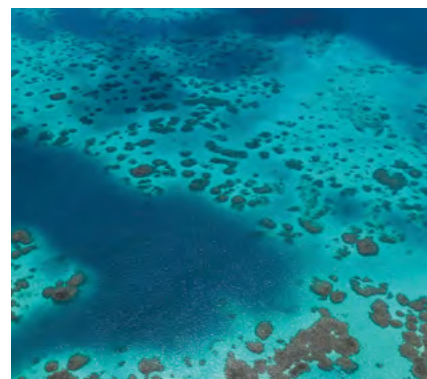
## COORDINATION ET APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DU THÈME PÊCHE CÔTIÈRE ET AQUACULTURE (PF)

### ACTION 8A.1.2

 En Polynésie française, l'animation du projet a été partiellement effectuée du fait de l'absence de l'animatrice en avril 2021, puis de sa démission. La répartition des actions entre les agents de la DRM et leur collaboration ont permis de poursuivre le suivi des contrats et la mise en œuvre des actions. En revanche, une surcharge de travail a été ressentie par les équipes du chef de file ainsi qu'un manque de remontée


**La DRM a créé une page internet dédiée au projet PROTEGE, et a intégré 2 pages au magazine Hotumoana**

d'informations pour l'équipe projet. Afin d'alléger le rapportage, une stagiaire CPS en Master II a pu réaliser le rapport semestriel d'animation. Au niveau de la communication, la chargée de communication du chef de file a continué à diffuser les actions sur les réseaux de la DRM. La DRM a contractualisé avec d'une agence de communication pour définir des logos et une charte graphique associée aux actions durables mises en place.



## COORDINATION ET APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DU THÈME PÊCHE CÔTIÈRE ET AQUACULTURE (WF)

### ACTION 8A.1.3

 A Wallis-et-Futuna, un nouvel agent a rejoint le service de la pêche dans le cadre d'un contrat à mi-temps sur budget PROTEGE pour appuyer le service dans sa collecte de données auprès des pêcheurs. L'arrivée de la Covid-19 à Wallis et Futuna a affecté la mise en œuvre des actions du thème 2 PROTEGE qui repose essentiellement sur des actions de proximité. Les principales réalisations ont porté sur la mise en œuvre de la stratégie d'intervention pour

**Plusieurs réunions ont été organisées auprès des chefferies, avec les partenaires et l'équipe PROTEGE**

une gestion durable des ressources côtières et lancement de la campagne « La mer notre source de vie », le suivi

et le lancement de nombreuses études : analyse des données secteur primaire de l'enquête budget des familles 2019-2020, étude de faisabilité d'un développement aquacole à Wallis, étude de faisabilité d'un atelier du pêcheur à Wallis et à Futuna, mise en œuvre d'un protocole d'échantillonnage pour évaluer l'état des ressources.



**PROTEGE** PROJET RÉGIONAL OcéANIE DES TERRITOIRES POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES

contact.protege@spc.int - protege.spc.int/fr